

Le Département a voté le budget primitif

Santé et Action sociale représente 51,9% soit 174,8 M€ pour un budget global de 344 millions d'euros malgré cela le niveau d'investissement reste élevé, il avoisinera 37,1 M€ soit plus d'un million par rapport à 2022



Le Département a voté le budget primitif



Avant d'entrer dans le vif du sujet ce vendredi 24 mars, l'examen du budget primitif, le président du Conseil Départemental, Philippe Dupouy, ouvrit la séance par des félicitations. Elles s'adressaient aux deux nouveaux élus du canton Lectoure Lomagne, **Patricia Marroq et Dominique Gonella**. L'occasion pour Philippe Dupouy de souligner que « leur victoire est le reflet d'une politique de proximité, la confirmation du travail mené par notre majorité Gers en commun, mais aussi elle nous renforce et offre une nouvelle considération aux habitantes et habitants du canton Lectoure Lomagne ».

Avant de procéder à l'examen du budget primitif, une suspension de la séance d'une heure s'est avérée obligatoire en raison de l'arrivée des deux nouveaux Conseillers Départementaux cela afin de procéder au vote de la nouvelle composition de l'Assemblée Départementale.

Un budget de 344 M€

A la reprise de la séance le Président du Département évoque les grandes priorités du budget 2023 de la collectivité. Pour l'essentiel il affirme « que le niveau d'endettement est maîtrisé malgré une diminution des recettes et une progression des dépenses de fonctionnement et du niveau d'investissement ». Malgré tout est inscrit une diminution de la dette à hauteur de 200 000 €.

Quant au budget primitif celui s'élève à 344 millions d'euros soit une progression de 1,5% par rapport à 2022. Dans le détail ce budget consacre 178,4 M€ soit 51,9% du budget total à la santé et l'action sociale. « Un constat connu depuis plus de deux ans où la part sociale de la protection des gersoises et gersois s'est traduite par une hausse exponentielle mais inévitable de nos dépenses de fonctionnement. Des dépenses qui viennent soutenir les publics fragiles, financer les dispositifs gouvernementaux comme le Ségur de la Santé, qui manque encore d'équité, répondre à la forte évolution des dépenses dans le secteur de l'enfance, et enfin soutenir le pouvoir d'achat des agents de la collectivité », détaille Philippe Dupouy. Cependant ce dernier précise « que dans la recherche constante d'amélioration et d'attractivité territoriale sera poursuivi un niveau d'investissement élevé qui avoisinera 37,1 M€ soit plus d'un millions par rapport à 2022 ».

Forts aléas sur les recettes

De son côté la rapporteuse du budget, Lydie Toison, souligne que « cette année 2023 commence dans un environnement économique fortement conditionné par les effets de la crise économique et sociale ainsi que par de forts aléas sur les recettes. Les ressources des Départements sont basées sur des flux économiques confirmant la forte sensibilité des finances départementales à la conjoncture économique avec le produit des Droits de Mutation sur les Transactions Immobilières à titre Onéreux (DMTO) et maintenant la TVA en remplacement de la Cotisation sur le Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La perception de ces recettes présente un facteur de risque élevé en cas de crise majeure ».

L'opposition s'abstient de voter le budget

Pour sa part l'opposition « Gers autrement » s'abstient de voter le budget « déplorant la baisse du budget des routes départementales et la disparition du budget des pointillés sur ces mêmes routes... la réapparition du budget participatif pour un montant de 500 000 € et aussi en ce qui concerne la désertification médicale d'autres solutions existent et fonctionnent sur certains territoires sans avoir recours à la création d'une administration santé dont nous pouvons nous inquiéter sur de futurs dérapages budgétaires ».

Le budget en chiffres

Budget total : 344 millions d'euros soit 1,5% de plus par rapport à 2022

Santé et action sociale : 178 M€. Education : 17,8 M€. Environnement : 8,6 M€. Routes : 38,3 M€. Culture, Jeunesse et Sports : 10 M€. Aménagement du territoire et habitat : 5 M€. Action économique : 6,3 M€. Services généraux de la collectivité : 68,2 M€. SDIS : 9,4 M€.